

ANNEE 2017

DELIBERATION N°

20170045

SEANCE PUBLIQUE DU 22 NOVEMBRE 2017

Date de convocation : 16/11/2017

Date d'affichage : ... *24/11/17* ... 2017

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 15
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de votants : 17

Vote : 17 (dont 2 procurations)
Pour : 17

Adopté à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
BASSUSSARRY**

L'an deux mille dix-sept, le 22 novembre à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 16 novembre 2017, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Paul BAUDRY, Maire & Ms Claude YAOUANC, Frédéric ETCHEGARAY, Hugues BIGÉ, Michel LAHORGUE, Philippe BIGOTEAU, Pierre SORHAITS, Michel KLISZ, Francis DAVRIL.

Mmes Chantal BONZON, Valérie RECARTE, Dominique GALLIOT, Marie-Dominique GAY, Sophie DELETTRE, Annie UHALDEBORDE

Absents excusés : Mme Brigitte ETCHEVERRY (pouvoir à M. LAHORGUE), Mme Dominique VIGIER (pouvoir à M. SORHAITS), Mme Emmanuelle DALLET, M. Michel GOÏY.

Secrétaire de séance : M. Francis DAVRIL.

Objet : Autorisation de signer une convention de partenariat avec l'Office 64 de l'Habitat pour la construction de 12 logements sociaux dans la Résidence Lorea

Monsieur Le Maire rappelle le projet de réalisation du lotissement IGELDIA sur la parcelle cadastrée AW0119, située Chemin de Benoit, qui se compose de 17 lots dont 16 réservés à la construction de maisons individuelles libre de constructeurs, et 1 (le lot n°9) dédié quant à lui à la réalisation de logements sociaux.

Suite à une consultation de différents opérateurs publics pour la réalisation de la nouvelle Résidence Lorea, c'est le projet présenté par l'Office 64 de l'Habitat qui a été retenu, à savoir, la construction de 2 bâtiments en R+1, composés comme suit :

- 1 bâtiment comprenant 6 logements locatifs sociaux,
- 1 bâtiment comprenant 6 logements en accession sociale.

Ce projet a fait l'objet d'un dépôt de permis de construire en date du 31 mars 2017 et a été accordé le 19 juin 2017.

Aussi, afin de définir les engagements réciproques de la commune de Bassussarry d'une part, et de l'Office 64 de l'Habitat d'autre part, il est nécessaire de signer une convention de partenariat, dont le modèle est annexé à la présente.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire,

APRES en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer la convention de partenariat avec l'office 64 de l'Habitat, encadrant la réalisation de la Résidence Lorea.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Paul BAUDRY.



Transmis à Mme la Sous-Préfète de Bayonne,
Publié et rendu exécutoire le : *24/01/2017*